



SAS ARENOV 91

(Siret : 83026585600013)

M. MOULARD

49 rue Pierre Mederic

91700 VILLIERS SUR ORGE



Entreprise titulaire de la qualification

Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 11 mai 2023 au 11 mai 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 06/04/2023 : 191001587 Q 001 - ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD (Niort)

- décennale au 05/11/2022 : 191001587 Q 001 - ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD (Niort)

Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 11 mai 2023 au 11 mai 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 06/04/2023 : 191001587 Q 001 - ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD (Niort)

- décennale au 05/11/2022 : 191001587 Q 001 - ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD (Niort)



Numéro Qualibois : QB/56129

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 08 avril 2023

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



Qualibois est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 11 mai 2026 pour Qualibois module Eau, 11 mai 2026 pour Qualibois module Air